



**PAREMENT EN BRIQUE DE BÉTON SANS MORTIER
DEVIS**

DEVIS DIRECTEUR SECTION 04818
(Parement en brique de béton sans mortier)

Section 04818

DEVIS DE PAREMENT EN BRIQUE DE BÉTON SANS MORTIER DE NOVABRIK

Ce devis a été numéroté, organisé et présenté conformément aux documents intitulés Répertoire normatif, Présentation des sections et Présentation des pages produits par Devis de construction Canada (DCC).

Le contenu de ce devis est d'ordre général et doit être adapté aux exigences précises du projet. Il est offert à titre de guide destiné à des professionnels chevronnés du domaine de la construction qui doivent assumer pleine responsabilité pour son interprétation et son utilisation.

Le texte entre crochets [] indique un choix que le rédacteur peut faire. Supprimer les crochets et les options non pertinentes avant de procéder à l'impression du devis.

pour obtenir tout renseignement supplémentaire sur ce devis, communiquez avec le Service technique de Novabrik ou avec le représentant de Novabrik dans votre localité.

1 GÉNÉRALITÉS

1.1 OBJET DE CETTE SECTION

- .1 Parement en brique sans mortier.
- .2 Tous les accessoires, y compris les solins, la protection de la doublure, les adhésifs, les attaches à l'épreuve de la corrosion, les fourrures de bois et autres matériaux de renfort précisés dans ce devis.

1.2 SECTIONS CONNEXES

- .1 Section 04200 – Maçonnerie d'éléments manufacturés
- .2 Section 05410 – Système d'ossature d'acier
- .3 Section 06100 – Charpenterie
- .4 Section 07200 – Isolant thermique
- .5 Section 07260 – Murs, membranes pare-air/pare-vapeur
- .6 Section 07620 – Solins et garnitures métalliques

1.3 MODIFICATION DU MATÉRIEL ET DES PROCÉDÉS

- .1 Toute demande d'équivalence concernant les produits et les méthodes d'exécution spécifiées dans les présentes sections devront être présentées à l'architecte ou l'ingénieur, par écrit, au moins dix (10) jours avant la date de fermeture de la soumission. Ces demandes devront être accompagnées d'une preuve d'équivalence, des fiches techniques démontrant l'équivalence du produit et de la méthode d'installation proposée.

1.4 RÉFÉRENCES

- .1 CSA S136 - 01, section 3.1 Conception de pièces de charpente en acier de faible épaisseur (Design of Light Gauge Steel Structural Members).
- .2 CCMC Guide technique sur la brique de parement en béton sans mortier, numéro du Répertoire normatif 04818, daté 2004-06-10.
- .3 Code national du bâtiment – Canada 2005, article 9.20.6.4 – Contre-murs extérieurs en maçonnerie.
- .4 Norme CSA A165.2-04, Type I éléments de maçonnerie en brique de béton (Concrete Brick Masonry Units).
- .5 ASTM A653/A653M Standard specification for steel sheet zinc-coated (galvanized) or zinc iron alloy-coated (galvannealed) by hot-dip process.
- .6 ASTM A792/A792M Standard Specification for Aluminium and Aluminium-Alloy Sheet and Plate.
- .7 A153/A153M-04 Standard Specification for Zinc Coating (Hot-Dip) on Iron and Steel Hardware.
- .8 CAN/CSA-086-01, Calcul aux états limites d'une charpente en bois (Limit states Design of Wood Structure).
- .9 ASTM E330, Test method for structural performance of exterior windows, curtain walls and doors by uniform static air pressure difference.
- .10 ASTM E514-04, Standard Test method for water penetration and leakage through masonry.
- .11 CGSB-93GP-4M-78 Bardages, soffites et bordures de toit, en acier galvanisé, préfinis (soffits and fascia, steel, galvanized, pre-finished).

1.5 DESCRIPTION DU REVÊTEMENT

- .1 Novabrik est une brique en béton qui se pose sans mortier, conçue pour réaliser l'écran pare-pluie extérieur d'un parement et destiné aux bâtiments résidentiels, commerciaux ou industriels conformes aux exigences techniques du Code national du bâtiment du Canada (CNB).
- .2 Novabrik offre une performance équivalente à celle qui est prescrite par les normes suivantes :
 - .1 Code national du bâtiment – Canada 2005, article 9.20.6.4. Contre-murs extérieurs en maçonnerie.
 - .2 Norme CSA A165.2-04, Type I.
- .3 Le parement extérieur Novabrik est fixé aux fourrures toutes les quatre rangées. Le système comprend une bande de départ en PVC pour aligner le premier rang, une bande de coin, des appuie-fenêtres et des briques de coin.

1.6 DOCUMENTS À SOUMETTRE

Renseignements sur le produit

- .1 Rapport d'évaluation 12833-R du CCMC.
- .2 Deux copies des plus récentes fiches techniques indiquant les propriétés du matériau, les procédés de pose et l'usage du produit.
- .3 Deux échantillons de chaque matériau composant le parement en brique. Inclure les solins, les briques de coin, la bande de départ, les bandes de porte et de fenêtre ainsi que les dispositifs de fixation employés.
- .4 Au besoin, les dessins d'atelier conformément à la section [01340]. Indiquer clairement la disposition, les détails communs et la position du parement en brique relativement aux ouvertures, aux points limites et aux subjectiles.
- .5 Guide d'installation du fabricant, daté avril 2005.
- .6 Résultats des essais et des méthodes employées à la demande du Consultant.

1.7 GARANTIE

- .1 Garantie du fabricant : Fournir par écrit une garantie limitée de cinquante ans sur le produit.
- .2 Présenter une garantie écrite certifiant que l'ouvrage sera exempt de tout défaut de fabrication dans des conditions normales d'utilisation pour une période de un (1) an pour les malfaçons existantes et de [5] ans si la perte de l'ouvrage résulte d'un vice de conception, de construction ou de réalisation de l'ouvrage. La garantie s'applique dès la réception de l'ouvrage.

1.8 ASSURANCE DE LA QUALITÉ

- .1 Poser le parement de brique en respectant rigoureusement les instructions du fabricant.
- .2 Poser le parement de brique seulement sur des éléments dont la fondation et la structure respectent les normes du CNB sur le plan de l'intégrité et ne pas poser la brique plus haut que 9,1 m (30 pi) à moins qu'un examen indépendant de la structure ne soit effectué.
- .3 Enlever le revêtement intermédiaire et les éléments structuraux endommagés ou présentant une détérioration prématurée en remplaçant par des matériaux neufs avant de poser le parement en brique.
- .4 Installateur : Entreprise spécialisée dans l'exécution des travaux similaires et qui possède [deux] ans d'expérience [documentée] dans ce domaine. Soumettre les références de l'installateur [deux] mois avant le début des travaux.

1.9 LIVRAISON, ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

- .1 Livrer la brique et les accessoires dans leur emballage d'origine sur des palettes portant la mention CCMC 12833, conformément aux consignes du guide technique du fabricant. Inspecter les briques dès la réception sur le chantier et informer immédiatement le fabricant ou le revendeur des défauts décelés.
- .2 Manipuler les matériaux reçus de manière à éviter de les écailler ou de les briser ou d'endommager le chantier. En attendant qu'ils soient posés, entreposer les matériaux de manière à prévenir de salir par de la boue, de la graisse ou autres débris.
- .3 Protéger les briques des précipitations et des eaux de ruissellement en les couvrant et en les entreposant sur des palettes ou en mettant en œuvre d'autres moyens acceptables.
- .4 En attendant qu'ils soient posés, entreposer les matériaux de manière à prévenir de salir par de la boue, de la graisse ou autres débris.
- .5 Empiler et entreposer soigneusement les solins et garnitures métalliques de façon à prévenir le plissage, le tordage, l'égratignure et autres dommages
- .6 Entreposer les matériaux près du lieu d'assemblage.

2 GÉNÉRALITÉS

2.1 FABRICANT

- .1 Fournir les produits faits par un fabricant Novabrik et distribués conformément aux conditions prévues par les contrats de licence accordés par Novabrik International Inc., 1-866-678-2745 ou 1-514-354-1555, Montréal (Québec).

2.2 MATÉRIAUX POUR FABRICATION

NOTE AU RÉDACTEUR : Supprimer les articles non pertinents.

.1 Parement de brique : Un parement de brique en béton, posé sans mortier, conforme à la norme CSA A165.2-04, Type 1, fabriquée en usine [205 mm (8 po.)][230 mm (9 po.)] de largeur x [75 mm ($2\frac{15}{16}$ po.)] [100 mm ($3\frac{15}{16}$ po.)] de hauteur x 65 mm ($2\frac{9}{16}$ po.) d'épaisseur, [_____], de la couleur choisie parmi la gamme de couleurs offertes par le fabricant, présentant une résistance à la compression moyenne de 25,0 MPa (3600 psi), une résistance minimale aux cycles de gel-dégel ainsi qu'un taux d'absorption d'humidité de tout au plus 5 % toujours selon la norme ASTM C140-05e1.

NOTE AU RÉDACTEUR : Le renforcement d'un linteau n'est nécessaire que dans le cas de travaux de réfection parce que les linteaux en place n'ont pas été conçus pour supporter la charge additionnelle de la Novabrik. Dans le cas d'une construction neuve, le Consultant doit s'assurer de concevoir un linteau en mesure de supporter la charge supplémentaire de la brique.

.2 Renforcement du linteau : contreplaqué Épinette-Pin-Sapin (SPF) de 19 mm ($\frac{3}{4}$ po.) ou plaque d'acier de 6 mm ($\frac{1}{4}$ po.) conformément aux consignes du guide d'installation.

.3 Fourrure : lattis, fourrure en bois de 19 mm x 64 mm (1 po. x 3 po.) ou 19 mm x 89 mm (1 po. x 4 po.) de dimension nominale, SPF sec de qualité 1 ou 2 avec une gravité spécifique minimale de 0.55.

.4 Bande de départ : PVC 100% recyclé.

.5 Membrane de revêtement intermédiaire : membrane de revêtement intermédiaire doit être conforme aux exigences de la sous-section 9.23.16 du CNB.

.6 Adhésif de construction : adhésif de construction en polyuréthane PL Premium ou équivalent approuvé.

.7 Vis : Vis à l'épreuve de la corrosion conformément aux recommandations pour la pose.

NOTE AU RÉDACTEUR : Dans les régions côtières à moins de 8 km (5 miles) de l'océan ou près des environnements corrosifs spécifier des vis en acier inoxydable. (les types 304 et 316 sont recommandés).

NOTE AU RÉDACTEUR : Veiller à utiliser des vis galvanisées à chaud conformes à la norme ASTM A153 pour fixer à du bois traité au cuivre alcalin quaternaire (CAQ).

.8 Solin en tôle d'acier : galvanisé à chaud conforme aux exigences de la norme ASTM A653/A653M, 0,053 mm (26 ga), et selon les profils et dimensions des dessins. Les solins devront permettre l'ajustement en fonction des conditions et tolérances d'installation au chantier

.9 Solin en aluminium : conforme à la norme ASTM B2209M-04, aspect mat et selon les profils et dimensions des dessins. Les solins devront permettre l'ajustement en fonction des conditions et tolérances d'installation au chantier.

NOTE AU RÉDACTEUR : Dans les bâtiments rénovés, l'ajout d'isolant thermique dans les murs extérieurs peut augmenter les risques de dommages causés par l'accumulation de l'humidité, comme l'explique la note A 9.25.2.4. 3 du CNB.

.10 Isolation thermique : [_____]

2.3 CONTRÔLE DE LA QUALITÉ À LA FABRICATION

- .1 Veiller à ce que les dimensions extérieures de la brique soient uniformes et constantes. La longueur ne doit pas varier de plus de 3 mm ($\frac{1}{8}$ po.) par rapport à sa dimension nominale et de plus de 0,75 mm ($\frac{1}{32}$ po.) pour toutes les autres surfaces.
- .2 La couleur de la brique livrée en chantier peut varier légèrement d'un lot à un autre. Vérifier la couleur, celle-ci doit être semblable à celle des autres lots utilisés lors de l'installation.

3 EXÉCUTION

3.1 CONTRÔLE DE LA QUALITÉ EN CHANTIER

- .1 L'entrepreneur installateur devra, avant de commencer l'installation des panneaux, examiner les dimensions, l'alignement et le niveau des supports structuraux. Aviser l'entrepreneur et l'architecte par écrit si les supports ne respectent pas les exigences et tolérances de construction.
- .2 Le fait de commencer les travaux constitue l'acceptation de la structure et des points de fixation par l'Entrepreneur.

3.2 PRÉPARATION

- .1 Préparer les murs, les pignons, les portes, les fenêtres ainsi que les coins selon les instructions du guide d'installation du fabricant.
- .2 Sélectionner et mélanger les briques provenant de diverses palettes durant l'installation afin de d'obtenir une coloration uniforme du parement de brique.

3.3 PROTECTION

- .1 Durant le transport des matériaux et des accessoires, protéger et prévenir la détérioration des surfaces existantes des ouvrages qui sont exposées. Aménager des allées de circulation et des accès pour les personnes et le matériel en vue de restreindre au minimum les accidents.

3.4 POSE DE LA NOVABRIK

.1 Généralités

Parement de brique sur charpente en bois

- .1 Agraffer un pare-air au revêtement intermédiaire. Faire chevaucher tous les joints du pare-air d'au moins 100 mm (4 po.) et les sceller avec du ruban d'étanchéité approuvé avant de visser les fourrures en bois verticales aux montants.
- .2 Poser une membrane imperméable autocollante autour des fenêtres, des portes et des autres ouvertures pour les rendre étanches à l'eau. Veiller à ce que la membrane adhère bien au pare vapeur/pare-air ainsi qu'au cadre au périmètre de l'ouverture.
- .3 Fixer des fourrures en bois verticales [de 19mm x 64mm (1 po. x 3 po.)] [de 19mm x 89mm (1 po. x 4 po.)] sur les montants à tous les 250mm (10 po.) c./c. avec des vis n° 8. Les vis doivent pénétrer la structure d'au moins 32mm (1¼ po.). Les fourrures doivent être installées à au moins 12.7mm (1/2 po.) de la ligne de fondation ou de la hauteur désiré.
- .4 Mettre de niveau la bande de départ en PVC et fixer à chaque fourrure avec des vis n° 8. Les vis doivent pénétrer la structure, la solive de rive ou la lisse basse d'au moins 32mm (1-1/4 po.).
- .5 Fixer la première rangée de parement de briques à chaque fourrure à l'aide de vis n° 8 x 64mm (2½ po.) à raison d'une vis par brique.
- .6 Fixer toutes les quatre rangées de parement de briques à chaque fourrure à l'aide de vis n° 8 x 64mm (2½ po.) à raison d'une vis par brique.

Parement de brique sur isolant rigide [de 25mm (1 po.)] [50mm (2 po.)]

NOTE AU RÉDACTEUR : Limiter l'épaisseur de l'isolant à 50 mm (2 po.).

- .1 Poser un solin de métal (min. de 0,053mm (26 ga)) au bas du mur de fond.
- .2 Poser les panneaux isolants [en polystyrène extrudé] [en polystyrène expansé]. Sceller tous les joints avec du ruban d'étanchéité approuvé avant de visser la bande en bois aux montants.
- .3 Fixer des fourrures en bois verticales [de 19mm x 64mm (1 po. x 3 po.)] [de 19 mm x 89 mm (1 po. x 4 po.)] sur l'isolant vis-à-vis les montants à tous les 250mm (10 po.) c./c. avec des vis n° 8. Les vis doivent pénétrer la structure d'au moins 32mm (1¼ po.). Les fourrures doivent être installées à au moins 12.7mm (1/2 po.) de la ligne de fondation ou de la hauteur désirée.
- .4 Mettre de niveau la bande de départ en PVC et fixer à chaque fourrure avec des vis n° 8. Les vis doivent pénétrer la structure, la solive de rive ou la lisse basse d'au moins 32mm (1-1/4 po.).
- .5 Fixer la première rangée de parement de briques à chaque fourrure à l'aide de vis n° 8 x 64mm (2½ po.) à raison d'une vis par brique.
- .6 Fixer toutes les quatre rangées de parement de briques à chaque fourrure à l'aide de vis n° 8 x 64mm (2½ po.) à raison d'une vis par brique.

Parement de brique sur charpente à ossature d'acier

- .1 Agraffer un pare-air au revêtement intermédiaire. Faire chevaucher tous les joints d'au moins 100 mm (4 po.) et sceller tous les joints avec du ruban d'étanchéité approuvé avant de visser les fourrures en bois verticales aux montants.
- .2 Poser une membrane imperméable autocollante autour des fenêtres, des portes et des autres ouvertures pour les rendre étanches à l'eau. Veiller à ce que la membrane adhère bien au pare-vapeur/pare-air ainsi qu'au cadre au périmètre de l'ouverture.
- .3 Fixer des fourrures en bois verticales [de 19 mm x 64 mm (1 po. x 3 po.)] [de 19 mm x 89 mm (1 po. x 4 po.)] sur les montants à tous les 250mm (10 po.) c./c. avec des vis Tek bois-métal n° 12-24. Les vis doivent pénétrer dans la structure d'au moins 32 mm (1¼ po.). Les fourrures doivent être installées à au moins 12.7mm (1/2 po.) de la ligne de fondation ou de la hauteur désirée.
- .4 Mettre de niveau la bande de départ en PVC et fixer à chaque fourrure avec des vis Tek bois-métal n° 12-24. Les vis doivent pénétrer la structure d'acier d'au moins 32mm (1-1/4 po.).
- .5 Fixer la première rangée de parement de briques à chaque fourrure à l'aide de vis n° 8 x 64mm (2½ po.) à raison d'une vis par brique.
- .6 Fixer toutes les quatre rangées de parement de briques à chaque fourrure à l'aide de vis n° 8 x 64mm (2½ po.) à raison d'une vis par brique.

Parement de brique sur mur en blocs de béton

- .1 Fixer des fourrures en bois verticales [de 19 mm x 64 mm (1 po. x 3 po.)] [de 19 mm x 89 mm (1 po. x 4 po.)] sur le mur à tous les 250mm (10 po.) c./c. avec des vis à béton 5 mm (³/₁₆ po.) de Ø. Les vis doivent pénétrer la structure d'au moins 32mm (1¼ po.). Les fourrures doivent être installées à au moins 12.7mm (1/2 po.) de la ligne de fondation ou de la hauteur désirée.
- .2 Mettre de niveau la bande de départ en PVC et fixer à chaque fourrure avec des vis 5 mm (³/₁₆ po.) de Ø. Les vis doivent pénétrer la structure de béton d'au moins 32mm (1-1/4 po.).
- .3 Fixer la première rangée de parement de briques à chaque fourrure à l'aide de vis n° 8 x 64mm (2½ po.) à raison d'une vis par brique.
- .4 Fixer toutes les quatre rangées de parement de briques à chaque fourrure à l'aide de vis n° 8 x 64mm (2½ po.) à raison d'une vis par brique.

Parement de brique et isolant rigide sur mur en blocs de béton

NOTE AU RÉDACTEUR : Limiter l'épaisseur de l'isolant à 50 mm (2 po.).

- .1 Poser le solin en métal sur le mur en blocs de béton. Veiller à ce que le solin dépasse la surface du parement de brique d'au moins 25 mm (1 po.).
- .2 Coller l'isolant rigide sur le mur en blocs de béton de à l'aide d'un adhésif approuvé.
- .3 Fixer des fourrures en bois verticales [de 19 mm x 64 mm (1 po. x 3 po.)] [de 19 mm x 89 mm (1 po. x 4 po.)] sur l'isolant à tous les 250mm (10 po.) c./c. avec des vis à béton 5 mm (³/₁₆ po.) de Ø. Les vis doivent pénétrer la structure d'au moins 32mm (1¼ po.). Les fourrures doivent être installées à au moins 12.7mm (1/2 po.) de la ligne de fondation ou de la hauteur désirée.
- .4 Mettre de niveau la bande de départ en PVC et fixer à chaque fourrure avec des vis a béton de 5 mm (³/₁₆ po.) de Ø. Les vis doivent pénétrer la structure de béton d'au moins 32mm (1-1/4 po.).
- .5 Fixer la première rangée de parement de briques à chaque fourrure à l'aide de vis n° 8 x 64mm (2½ po.) à raison d'une vis par brique.
- .6 Fixer toutes les quatre rangées de parement de briques à chaque fourrure à l'aide de vis n° 8 x 64mm (2½ po.) à raison d'une vis par brique.

Parement de brique et fourrures sur coffrage isolant

NOTE AU RÉDACTEUR : Limiter l'épaisseur de l'isolant à 50 mm (2 po.).

NOTE AU RÉDACTEUR : Ne pas visser aux attaches en plastique ou en acier.

- .1 Fixer au mur des fourrures en bois verticales [de 19 mm x 64 mm (1 po. x 3 po.)] [de 19 mm x 89 mm (1 po. x 4 po.)] sur l'isolant à tous les 250mm (10 po.) c./c. avec des vis à béton 5 mm (³/₁₆ po.) de Ø. Les vis doivent pénétrer la structure d'au moins 32mm (1¼ po.). Les fourrures doivent être installées à au moins 12.7mm (1/2 po.) de la ligne de fondation ou de la hauteur désiré.
- .2 Mettre de niveau la bande de départ en PVC et fixer à chaque fourrure avec des vis à béton de 5 mm (³/₁₆ po.) de Ø. Les vis doivent pénétrer la structure de béton d'au moins 32mm (1-1/4 po.).
- .3 Fixer la première rangée de parement de briques à chaque fourrure à l'aide de vis n° 8 x 64mm (2½ po.) à raison d'une vis par brique.
- .4 Fixer toutes les quatre rangées de parement de briques à chaque fourrure à l'aide de vis n° 8 x 64mm (2½ po.) à raison d'une vis par brique.

Parement de brique sans fourrure sur coffrage isolant

NOTE AU RÉDACTEUR : Limiter l'épaisseur de l'isolant à 50 mm (2 po.).

NOTE AU RÉDACTEUR : Ne pas visser aux attaches en plastique ou en acier.

- .1 Mettre de niveau la bande de départ en PVC et fixer à chaque fourrure avec des vis à béton 5 mm ($\frac{3}{16}$ po.) de Ø. Les vis doivent pénétrer la structure de béton d'au moins 32mm (1-1/4 po.).
- .2 Fixer la première rangée de parement de briques au deux brique avec des vis à béton 5 mm ($\frac{3}{16}$ po.) de Ø à raison d'une vis par brique. Les vis doivent pénétrer la structure d'au moins 32mm (1¼ po.).
- .3 Fixer toutes les quatre rangées à la structure avec des vis à béton 5 mm ($\frac{3}{16}$ po.) de Ø à raison d'une vis par brique. Les vis doivent pénétrer la structure d'au moins 32mm (1¼ po.).

Parement de brique sur panneaux isolants structuraux

NOTE AU RÉDACTEUR : Le revêtement intermédiaire devrait avoir un minimum de 11.1 mm (7/16 po.) d'épaisseur.

- .1 Agraffer un pare-air au revêtement intermédiaire. Faire chevaucher tous les joints d'au moins 100 mm (4 po.) et sceller tous les joints avec du ruban d'étanchéité approuvé avant de visser les fourrures en bois verticales aux montants.
- .2 Poser une membrane imperméable autocollante autour des fenêtres, des portes et des autres ouvertures pour les rendre étanches à l'eau. Veiller à ce que la membrane adhère bien au pare-vapeur/pare-air ainsi qu'au cadre au périmètre de l'ouverture.
- .3 Fixer des fourrures en bois verticales [de 19 mm x 64 mm (1 po. x 3 po.)] [de 19 mm x 89 mm (1 po. x 4 po.)] au revêtement intermédiaire à tous les 250mm (10 po.) c./c. avec des vis n° 8. Les vis doivent pénétrer dans la structure d'au moins 32 mm (1¼ po.). Les fourrures doivent être installées à au moins 12.7mm (1/2 po.) de la ligne de fondation ou de la hauteur désirée.
- .4 Mettre de niveau la bande de départ en PVC et fixer à chaque fourrure avec des vis n° 8. Les vis doivent pénétrer la structure d'acier d'au moins 32mm (1-1/4 po.).
- .5 Fixer la première rangée de parement de briques à chaque fourrure à l'aide de vis n° 8 x 64mm (2½ po.) à raison d'une vis par brique.
- .6 Fixer toutes les quatre rangées de parement de briques à chaque fourrure à l'aide de vis n° 8 x 64mm (2½ po.) à raison d'une vis par brique.

.2 Portes et fenêtres

NOTE AU RÉDACTEUR : Le renforcement d'un linteau n'est nécessaire que dans le cas de travaux de réfection parce que les linteaux en place n'ont pas été conçus pour supporter la charge additionnelle de la Novabrik. Dans le cas d'une construction neuve, le Consultant doit s'assurer de concevoir un linteau en mesure de supporter la charge supplémentaire de la brique.

- .1 Poser le renfort de contreplaqué selon les recommandations et le tableau de dimensionnement de linteau fournis par le fabricant.
- .2 Excéder le linteau de 150 mm (6 po.) de chaque côté de l'ouverture et fixer selon les recommandations du fabricant.
- .3 Poser l'appuie-fenêtre du parement en fixant d'abord une fourrure horizontale à une distance égale à la hauteur de l'appuie-fenêtre plus 3 mm ($\frac{1}{8}$ po.) plus bas que l'ouverture. Vérifier l'espacement à l'aide d'un morceau d'appuie-fenêtre.
- .4 En veillant à laisser suffisamment d'espace entre le cadre de fenêtre et la fourrure horizontale, insérer et fixer l'appuie-fenêtre spécialement conçu par le fabricant avec de l'adhésif de construction, puis renforcer la fixation au besoin avec des vis n° 8 x 100 mm (4 po.) placées de chaque côté ou sous l'appuie-fenêtre. Les vis doivent pénétrer la structure d'acier d'au moins 32mm (1-1/4 po.). Calfeutrer le joint entre le cadre de fenêtre et le dessus de l'appuie-fenêtre.

.3 Mur en porte-à-faux

- .1 Vérifier la capacité structurale des planchers à supporter un mur en porte-à-faux et renforcer au besoin. Prolonger le renfort de contreplaqué à 150 mm (6 po.) au-dessus de la solive de rive afin d'obtenir une résistance maximale à l'arrachement.

.4 Section de mur au deuxième étage en surélévation

- .1 Vérifier la capacité à porter les charges imposées des murs en surélévation par rapport à une section de toit en contrebas.

.5 Pignon large

- .1 Remplacer le revêtement intermédiaire par du contreplaqué de même épaisseur lorsque la largeur du pignon dépasse 3,66 m (12 pi). Couvrir de membrane pare-air et visser les fourrures.
- .2 Ajouter un entretoisement entre la première et la deuxième ferme du grenier pour prévenir la déformation du mur.

.6 Coin extérieur de 90° ou 45°

NOTE AU RÉDACTEUR : Si la pose se fait sur un isolant rigide, utiliser des fourrures de 19 mm x 140 mm (1 po. x 6 po.)

- .1 Poser des fourrures verticales [de 19 mm x 89 mm (1 po. x 4 po.)] [de 19 mm x 140 mm (1 po. x 6 po.)] sur le coin en assurant la verticalité des montants au coin du bâtiment au fur et à mesure que le travail progresse.
- .2 Poser la première section de la bande de coin en métal en commençant par la fixer à 50 mm (2 po.) de la base avec des vis placées tous les 250 mm (10 po.) c./c.
- .3 Glisser la première brique de coin sur la bande de coin et l'aligner avec la première rangée du parement de brique. Fixer la brique de coin à la bande avec une vis.
- .4 Appliquer de l'adhésif de construction entre les briques de coin. Poser les briques de coin suivantes jusqu'à la fin de la première section de bande de coin, puis répéter cette méthode pour toutes les sections suivantes.
- .5 Couper sur mesure la dernière section de bande et la dernière brique de coin, puis les fixer au mur.

.7 Coin extérieur de 90° - jonction avec un parement différent

- .1 Arrêter le parement de brique au coin ou couvrir le coin comme il est indiqué dans les dessins. Modifier la bande de coin en métal en la pliant au besoin.
- .2 Poser une bande en J sur le parement de brique et appliquer un boudin d'étanchéité et calfeutrer le joint.
- .3 Appliquer la fourrure taillée sur mesure.

.8 Brique de coin intérieur de 90° ou 45°

- .1 Poser des planches de 19 mm x 140 mm (1 po. x 6 po.) sur le coin et aligner la première brique de coin avec la première rangée de briques du parement.
- .2 Fixer chaque brique avec une vis à n° 8 et appliquer une petite quantité d'adhésif de construction entre les briques pour les joindre ensemble.

.9 Coin intérieur avec chevauchement du parement en brique

- .1 Recouvrir le coin de pellicule pare-air ou d'une membrane pare-air/vapeur autocollante, puis poser des planches de 19 mm x 140 mm (1 po. x 6 po.) sur le coin.
- .2 Poser le parement de brique d'un mur jusqu'au coin.
- .3 En posant la brique du mur adjacent, insérer un fond de joint tout au long du mur de brique adjacent. Tailler les pièces finales de manière à conserver l'écart de 10 mm ($\frac{3}{8}$ po.).

.4 Appliquer un cordon de calfeutrage tout au long du joint entre les deux murs de brique.

3.5 NETTOYAGE

.1 Enlever l'excédent d'adhésif ou de calfeutrage à l'aide du solvant recommandé par le fabricant.

.2 Éliminer du chantier tous les débris et résidus ainsi que tout reste de matériaux et de produits.
Laisser le chantier libre pour les autres corps de métier.

Fin de la section